

Publié le 11 juillet 2021

ENVIRONNEMENT

## [BONNE NOUVELLE] LA PÊCHE ÉLECTRIQUE OFFICIELLEMENT INTERDITE DANS TOUTES LES EAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Fin de partie pour la pêche électrique. Ce 1er juillet, elle a été officiellement interdite dans toutes les eaux en Europe. Si elle est prohibée depuis 1998 dans la zone, l'UE avait jusqu'alors accordé des dérogations aux Pays-Bas face à la pression des pêcheurs néerlandais, défenseurs de cette méthode de capture. Celle-ci est pourtant accusée d'avoir des impacts désastreux sur la biodiversité marine.



Les Pays-Bas ne respectaient pas les quotas autorisés par la dérogation. 84 bateaux étaient équipés de filets électriques en 2018, contre les 14 autorisés par la réglementation.

@jokuephotography/ IStock

Les débats durent depuis plus de vingt ans. C'est désormais en vigueur : la [pêche électrique](#) est interdite dans [l'ensemble des eaux européennes](#) depuis le 1er juillet. Cette méthode consiste à envoyer des décharges électriques dans l'eau pour paralyser les poissons et faciliter leur capture. Interdite depuis 1998 aux côtés de la pêche aux explosifs ou au poison, elle était jusqu'ici toujours pratiquée par les Pays-Bas, défenseurs de ce procédé.

Sous la pression des pêcheurs néerlandais, la Commission européenne avait en effet autorisé des dérogations dans la partie sud de la Mer du Nord. Mais en juillet 2019, le règlement européen a entériné son interdiction complète et définitive pour 2021. Les Pays-Bas avait saisi la Cour de justice pour obtenir l'annulation de la décision. Le recours a été rejeté en avril. "*Pour les poissons qui étaient menacés par la barbarie de la pêche électrique, aujourd'hui est un autre jour*", a salué le 1er juillet l'eurodéputé Younous Omarjee (LFI) sur le réseau social Twitter.

Pour les poissons qui étaient menacés par la barbarie de la [#pêcheelectrique](#), aujourd'hui est un autre jour.

Mais pour les océans, en passe de devenir des cimetières marins, le pire reste à être évité [@Bloom\\_FR @L214 pic.twitter.com/l3zbGEEMXI](#)

— younous omarjee (@younousomarjee) [July 1, 2021](#)

### Un effet dévastateur sur la biodiversité

La pêche électrique, qui agit comme un taser sur les écosystèmes marins, est accusée d'avoir un effet dévastateur sur la biodiversité. Entre autre parce que cette méthode est non sélective : elle touche les espèces non visées ainsi que les œufs et les juvéniles. "*Nombre de scientifiques constatent le manque criant de recherches et de connaissances en la matière*", souligne dans un rapport le député français Jean-Pierre Pont en 2018. "*Ce type de courant provoque des convulsions incontrôlées si violentes que 50 % à 70 % des cabillauds de grandes tailles présentent une fracture de la colonne vertébrale et des hémorragies internes à la suite de la décharge*", est-il inscrit dans le document.

Les Pays-Bas avancent que la pêche électrique est plus économique, et permet d'éviter de racler les fonds marins pour récupérer les poissons plats nichés dans les sédiments, comme la sole. Cette méthode de pêche est déjà interdite dans une quinzaine de pays, notamment aux États-Unis, en Arabie Saoudite, en Chine, au Vietnam et au Brésil.

**Pauline Fricot, [@PaulineFricot](#)**